



Strasbourg, le 13 septembre 2024

Affaire suivie par :
IA-IPR de Lettres
Tél. 03 88 23 3871 / 3525 / 3859
Mél : ia-ipr.lettres@ac-strasbourg.fr

**Agnès HUGENELL
Hélène MARTINET
Christophe BOUCHOUCHA
Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE
Valentin RIETZ**
Inspecteurs d'académie,
Inspecteurs pédagogiques régionaux
de Lettres

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

à

Mesdames et Messieurs les professeur(e)s de Lettres

s/c de Madame la cheffe, Monsieur le chef d'établissement
Lycées et collèges (publics/privés)

Lettre de rentrée 2024

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous espérons que vous avez passé d'agréables vacances et nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Nous tenons à saluer votre engagement sans cesse renouvelé auprès des élèves de notre académie, et remercions tout particulièrement toutes celles et tous ceux qui participent activement aux travaux de correction des examens, aux missions d'accompagnement des professeurs et aux actions de formation. Nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des différents concours de recrutement.

Ce courrier est l'occasion de fixer les orientations didactiques et pédagogiques prioritaires pour l'année 2024-25, et de vous communiquer quelques informations essentielles concernant la vie des lettres dans notre académie.

Les enseignements

Français

Au cours de l'année scolaire écoulée, nous avons œuvré ensemble au développement d'une culture didactique commune, autour d'axes de réflexion qui sont plus que jamais d'actualité : le sens donné aux apprentissages, la différenciation des parcours en fonction des besoins, la mise en activité régulière de tous les élèves, l'évaluation des compétences comme levier d'apprentissage, l'ouverture de la discipline sur les autres champs du savoir.

Au lycée, un plan de formation de grande ampleur a permis d'aller à la rencontre de tous les professeurs pour échanger sur les pratiques pédagogiques éprouvées depuis la réforme de 2019 et pour diffuser le dossier pédagogique *Enseigner au lycée depuis 2019. De la théorie didactique à la pratique : comment donner du sens aux apprentissages ?* Au collège, de nombreuses ressources pédagogiques ont été mises à la disposition des équipes dans le cadre de l'accompagnement à la mise en œuvre des mesures s'inscrivant dans le « choc des savoirs » et des réunions ont été organisées au printemps. Enfin, nous vous relayons régulièrement, *via* la liste de diffusion, les différents numéros des *Dernières Nouvelles des Lettres* publiées par la Commission numérique de notre académie, qui présentent des pistes pédagogiques originales pour lier utilement lettres et numérique. Vous retrouverez l'ensemble de ces documents sur le site "Lettres" de l'académie de Strasbourg.

Nous vous invitons à vous approprier ces ressources, qui nourriront vos pratiques pédagogiques, au bénéfice de tous les élèves.

Pour l'année scolaire 2024/25, les orientations didactiques et pédagogiques prioritaires sont les suivantes. Pleinement inscrites dans les priorités nationales, ces orientations font écho aux observations que nous faisons régulièrement dans les classes et constitueront des points d'attention particuliers lors de nos prochaines visites.

1. La maîtrise des savoirs fondamentaux

- **La compréhension**

La parution en 2023 du *Guide sur la compréhension au cours moyen* a contribué à mettre en relief la nécessité de connaître finement les mécanismes de la compréhension et de penser un enseignement explicite susceptible d'accroître l'agilité intellectuelle, et partant la confiance et le plaisir, des élèves lecteurs. Les publications sur les démarches pédagogiques favorisant chez l'élève le déploiement de stratégies de compréhension efficaces invitent à enrichir et consolider les gestes professionnels de la 6^{ème} à l'enseignement de la CGE en BTS. La compréhension écrite et orale est évaluée tout au long du parcours de l'élève et représente un objet d'enseignement, majeur ou mineur, toujours articulé aux autres domaines de compétences. Un ensemble de fiches produites par le groupe de recherche action-formation académique sera mis en ligne sur le site académique au cours du mois de septembre et prendra ultérieurement la forme d'un parcours Magistère. Des actions de formation, notamment en inter-degrés, se poursuivent localement. Nous vous invitons enfin à prendre connaissance des riches ressources publiées sur l'enseignement de la compréhension au cycle 3 sur Eduscol et sur la page :

<https://eduscol.education.fr/4078/banque-de-ressources-pour-travailler-les-fondamentaux-au-college>

- **La structuration de l'apprentissage du vocabulaire, au service du développement des compétences langagières**

Le développement du bagage lexical des élèves est un enjeu essentiel du cours de français. Un vocabulaire riche est en effet indispensable pour lire, comprendre et interpréter les textes littéraires, tout en développant les compétences d'expression écrite et orale. Le lexique constitue un moyen de décrypter le monde, de nourrir la pensée et l'imaginaire des élèves, et de former leur esprit critique en leur permettant de s'exprimer de manière précise et nuancée.

Pour ce faire, il convient de développer un enseignement explicite et régulier du vocabulaire. Il s'agit d'explicitier le sens des mots en contexte – en lien avec l'apprentissage de la syntaxe – au travers d'activités variées, comme l'utilisation des mots en contexte, le déplacement d'un contexte à un autre, la constitution de familles de mots, l'exploration des nuances de sens, celle des synonymes et antonymes.

Nous vous invitons à vous saisir des fiches *Lexique et Culture*, que vous trouverez à la page suivante :

<https://eduscol.education.fr/255/lexique-et-culture>

- **Le renforcement de la place de l'écriture en classe**

Soumise à des facteurs de fragilisation toujours plus nombreux, l'écriture doit faire l'objet de séances de travail et d'entraînement régulières, sans être limitées aux situations d'évaluation : faire écrire les élèves quotidiennement, et selon des visées diverses (écrits d'invention, d'imitation ou d'argumentation, écrits de travail réalisés de manière individuelle, collaborative ou collective) permet de nourrir leur imagination, d'aiguiser leur sensibilité aux textes littéraires et d'affûter leur réflexion. Intimement lié à l'étude de la langue, l'enseignement de l'écriture en assure l'appropriation, stimule l'enrichissement du lexique et renforce la maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe.

2. La différenciation

La différenciation pédagogique est un levier majeur dans la réussite de tous les élèves en respectant leurs profils tout en sécurisant leur parcours scolaire. Elle s'inscrit au centre de toutes les compétences travaillées en classe (oral, lecture, écriture, étude de la langue) dont le rythme d'appropriation peut varier selon les profils des élèves. L'enjeu de sa mise en pratique est crucial car elle permet d'adapter les situations d'apprentissages aux besoins de tous élèves, tout en conservant des attentes scolaires élevées pour tous. Il s'agit, à partir d'objectifs précis posés à court terme, d'engager chaque élève dans l'apprentissage visé en lui fournissant des aides qui seront progressivement allégées.

3. La réflexion sur les enjeux et les modalités de l'évaluation comme levier d'apprentissage

Les modalités de mise en œuvre et d'exploitation des évaluations nationales s'étendent et se diversifient encore cette année.

Nous vous invitons, cette année encore, à vous saisir pleinement des outils pédagogiques que représentent les évaluations de 6^{ème} et de 4^{ème} : les supports des tests de fluence, les textes soumis aux questions de compréhension de l'écrit et les items relatifs au lexique (tests dits « spécifiques ») sont consultables au sein des guides « Evaluation nationale Classe de 6^{ème}/Classe de 4^{ème} Français Présentation des exercices et des compétences évaluées ». L'identification des compétences et sous-compétences visées et l'analyse des tâches et des distracteurs nourrissent et éclairent la réflexion pédagogique au-delà du champ de l'évaluation.

Vous pourrez utilement compléter cette exploration en consultant les exercices visant à évaluer les compétences linguistiques et langagières des élèves de 5^{ème} et 3^{ème}.

<https://eduscol.education.fr/4059/les-evaluations-nationales-de-cinquieme>

<https://eduscol.education.fr/4060/les-evaluations-nationales-de-troisieme>

Si ces tests ne seront réalisés par les élèves que dans quelques établissements expérimentateurs, les supports -et notamment le test de fluence- vous sont accessibles.

L'expertise des professeurs de Lettres sur les exercices, les démarches cognitives en jeu, l'identification des compétences, l'interprétation des données et les stratégies de consolidation à déployer est indispensable pour donner sens au dispositif.

Au lycée, la réflexion sur les modalités de l'évaluation en contrôle continu au baccalauréat se poursuit dans le cadre du travail d'harmonisation mené à l'échelle académique et du projet d'évaluation propre à chaque établissement. Nous vous invitons à prendre une part active à cette réflexion tant dans votre discipline que dans une perspective transversale.

En classe, l'évaluation constitue un levier d'apprentissage. Elle permet de suivre les progrès des élèves et d'ajuster régulièrement la progression de l'enseignement à leurs besoins. L'explicitation des modalités et des critères d'évaluation, la lisibilité des résultats obtenus et la mise en œuvre d'activités de remédiation ou d'approfondissement concourent à l'instauration d'un rapport apaisé à l'évaluation et favorisent les progrès de tous les élèves.

Langues et cultures de l'Antiquité (LCA)

Les langues et cultures de l'Antiquité occupent une place centrale dans la formation intellectuelle, culturelle et personnelle des élèves et jouent un rôle essentiel dans l'acquisition des savoirs fondamentaux. Nous vous encourageons à développer sous quelque forme que ce soit l'enseignement du latin et du grec au collège et au lycée, à mener des projets pédagogiques autant ambitieux que stimulants pour les élèves. Pour juguler la très nette baisse des effectifs de latinistes et d'hellénistes à l'entrée au lycée, il importe de développer des actions de liaison entre la classe de troisième et la classe de seconde (rencontres régulières, immersions, sorties et voyages communs etc.).

Plusieurs dispositions réglementaires récentes confortent la place des LCA dans l'enseignement secondaire :

- au collège, l'arrêté du 15 mars 2024 indique des « horaires planchers » pour les langues et cultures de l'Antiquité au cycle 4 : ils sont d'au moins une heure hebdomadaire et jusqu'à deux heures en classe de cinquième et d'au moins deux heures hebdomadaires et jusqu'à trois heures pour les classes de quatrième et de troisième ;
- au lycée, l'arrêté du 22 mars 2022 prévoit qu'un enseignement optionnel de Langues et cultures de l'Antiquité peut être suivi en sus des autres enseignements optionnels.

Plusieurs temps de rencontres et de formation jalonneront cette année scolaire : nous vous invitons à participer activement et nous remercions tous les collègues qui les animent.

Ouverture artistique et culturelle

L'enseignement des lettres occupe une place essentielle dans l'ouverture artistique et culturelle de nos élèves, en les invitant à explorer le théâtre, le cinéma, l'histoire des arts, ainsi que les langues et cultures de l'Antiquité. Nous saluons votre engagement pour faire vivre l'éducation artistique et culturelle au sein du cours de français, mais aussi dans les cours optionnels, les ateliers, ou encore à travers divers projets, notamment interdisciplinaires. Cet engagement permet non seulement de susciter l'intérêt des élèves et de donner du sens à leurs apprentissages, mais aussi de les inviter à s'ouvrir au monde et aux autres. Ainsi, les lettres s'enrichissent d'un dialogue fécond avec les autres champs du savoir et trouvent une résonance nouvelle avec le monde contemporain, donnant plus de profondeur à l'étude des textes.

Nous vous invitons à vous saisir toujours plus nombreux des possibilités offertes par le Pass Culture, et à inscrire vos élèves aux diverses actions proposées par la DAAC (Concours « Si on lisait à voix haute », Printemps de l'Écriture, Rencontres d'écrivains, entre autres) ou d'autres partenaires (Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma, par exemple).

Strasbourg- Capitale mondiale du livre

L'année 2024-25 offrira de nombreuses opportunités de découvertes, de rencontres, de projets. Nous vous invitons à consulter régulièrement le programme <https://lirenotremonde.strasbourg.eu/>, à assister aux conférences des Bibliothèques idéales, à découvrir, par exemple, le festival *D'une langue vers l'autre*, à explorer salons et expositions, etc. Les partenariats se renforcent, de façon à permettre aux classes d'accéder à ces événements ou d'accueillir des auteurs et autrices. Les démarches de labellisation et de valorisation devraient désormais se développer. De nouveaux temps de rencontre seront organisés au cours de l'année avec les professeurs engagés dans ces actions en faveur de la lecture et les différents partenaires de l'opération. Nous remercions chaleureusement Mme Déborah Cauchy, qui poursuit sa mission de correspondante académique à la Daac autour de Strasbourg Capitale mondiale du livre, ainsi que Mme Camille Vélikonja, coordonnatrice académique Lecture-Ecriture.

Théâtre

La pratique du théâtre comme art vivant, à la fois inscrit dans une longue tradition et ancré dans le monde contemporain, est à encourager dans les classes de collège et de lycée. Nous vous invitons à favoriser l'expérience du collectif, la découverte des œuvres et le développement de la sensibilité et de la créativité des élèves. Le programme « A vous de jouer » vous permettra de concevoir des projets éducatifs qui peuvent constituer une première découverte de l'art théâtral, de développer des partenariats avec des structures culturelles et d'inscrire vos projets dans le parcours d'éducation artistique et culturel des élèves.

Cinéma audiovisuel

Les programmes de français, au collège comme au lycée, invitent à recourir en classe à des extraits d'œuvres cinématographiques. Recourir à des séquences filmiques est un point d'appui intéressant (peut-être indispensable) pour travailler les compétences transversales liées à la compréhension, l'organisation et l'interprétation d'un récit, compétences éminemment transférables d'un genre à l'autre (roman, court métrage, film, bande dessinée, film d'animation, nouvelles...). Comme l'an dernier, une formation sera proposée cette année aux professeurs de Lettres qui souhaitent approfondir leur connaissance en cinéma dans la perspective de l'utiliser en classe.

Par ailleurs, les dispositifs « collège au cinéma » et « lycéens et apprentis au cinéma » proposent une programmation digne d'intérêt et susceptible de nourrir vos séquences d'enseignement. Pour l'année scolaire 2024-25, le programme est le suivant :

En 6^{ème}/5^{ème} : *Phantom Boy* (film d'animation d'Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli, 2015), *Les Racines du monde* (de Byambasuren Davaa, 2021) et *ET l'extraterrestre* (Steven Spielberg, 1982)

En 4^{ème}/3^{ème} : *Premier contact* (Denis Villeneuve, 2016), *The Intruder* (Roger Corman, 1962) et *Interdit aux chiens et aux Italiens* (Alain Ughetto, 2022)

Lycéens et apprentis au cinéma : *Psychose* (Alfred Hitchcock, 1960), *Shéhérazade* (Jean-Bernard Marlin, 2018) et *Les Délices de Tokyo* (Naomi Kawase, 2015)

Élèves allophones et DELF

Les Unités pour élèves allophones arrivants (UPE2A) accueillent 3000 élèves dans notre académie. Le Centre Académique pour la Scolarisation des enfants Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage, CASNAV, <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/casnav/accueil-casnav/>) vous apporte toutes les informations et ressources concernant les élèves allophones.

Tout professeur de Lettres peut choisir de s'engager dans l'enseignement du FLS et de s'y former. Un parcours FLS figure parmi les propositions de l'EAFC, ainsi que de nombreuses formations, à rechercher sous la rubrique « élèves à besoins spécifiques ».

Vous pouvez prendre contact par courriel : ce.casnav@ac-strasbourg.fr ou par téléphone au 03 88 45 92 55, ou vous adresser aux chargées de mission de votre département :

- pour le Bas-Rhin : raphaelle.dolisi@ac-strasbourg.fr et ramata.sy@ac-strasbourg.fr

- pour le Haut-Rhin : pauline-hina.dietrich@ac-strasbourg.fr

Par ailleurs, si votre établissement accueille une UPE2A, nous vous invitons à travailler en étroite collaboration avec son coordonnateur, l'ensemble de la communauté éducative ayant vocation à favoriser l'intégration des élèves allophones dans la scolarité ordinaire. La prise en charge des élèves allophones ne pouvant bénéficier d'un enseignement du français en UPE2A doit faire l'objet d'une attention spécifique, elle peut être accompagnée par les chargées de mission du CASNAV.

Lors des examens, les élèves allophones présents sur le territoire français depuis moins de 4 ans sont autorisés à utiliser un dictionnaire bilingue français/langue de scolarisation du pays d'origine ou, à défaut, français/langue vivante maîtrisée par l'élève de par son parcours scolaire antérieur (si le dictionnaire bilingue français/langue de scolarisation du pays d'origine n'existe pas). B.O. n°3 janvier 2023

Grâce aux efforts conjugués de toutes les parties concernées, notre académie offre la possibilité à un nombre de plus en plus important d'élèves de passer les épreuves du DELF (niveaux A1, A2 et B1). Nous remercions vivement les enseignants qui ont permis la bonne tenue de la session 2024. Rappelons ici que cette tâche fait pleinement partie des missions du coordonnateur d'UPE2A. En 2025, deux sessions se dérouleront les 5 mai pour le niveau lycée et 3 juin pour le niveau collège.

Développement professionnel

Rendez-vous de carrière, visites et réunions d'équipes

L'évaluation des professeurs se fonde sur un accompagnement tout au long du parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Le rendez-vous de carrière est un temps permettant de porter un regard rétrospectif et prospectif sur une période de vie professionnelle, à des moments où il semble pertinent de faire le point sur le chemin parcouru et de poser des jalons pour la suite de la carrière.

À l'issue des deux premiers rendez-vous de carrière (des 6e et 8e échelons), les agents peuvent bénéficier d'un gain d'un an sur la durée de l'échelon. Le troisième rendez-vous de carrière participe des mouvements de passage à la hors-classe.

En dehors des échéances régulières que constituent les Rendez-vous de Carrière, nous programmons chaque année des visites d'accompagnement, à titre formatif. Nos chargés de mission d'inspection se rendent notamment auprès de professeurs en début de carrière et de professeurs contractuels.

Enfin, nous organisons, chaque fois que cela est possible, une réunion avec l'équipe des professeurs de lettres pour échanger autour des pratiques pédagogiques, de projets spécifiques ou autour de l'actualité institutionnelle.

Concours

Nous nous réjouissons des bons résultats obtenus, cette année encore, aux concours internes. Nous invitons vivement les professeurs désireux de s'y préparer à consulter les parcours de formation sur le site de l'EAFC de Strasbourg, et à contacter les services. Nous insistons sur la nécessité de procéder à l'inscription à la formation pour bénéficier des conseils et possibilités d'entraînement aux exercices écrits et oraux.

Il conviendra également de se renseigner sur les modalités et les dates d'inscription aux concours sur

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/inscrivez-vous-aux-concours-de-recrutement-d-enseignants-1061>

Certifications complémentaires

Différentes certifications complémentaires vous permettent de valider certaines compétences particulières : les certifications complémentaires Histoire des Arts, Cinéma-Audiovisuel, Théâtre, Langues et Cultures de l'Antiquité, Français Langue Seconde, valident un parcours de formation et une expérience acquise dans ces domaines.

Vous pouvez aussi présenter le Certificat d'aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA), le Certificat d'aptitude professionnelle aux Pratiques de l'École inclusive (CAPPEI) ou le Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE).

Si vous souhaitez vous inscrire à l'un de ces examens, nous vous recommandons de prendre l'attache des services de la Division des Examens et Concours. Des informations relatives à ces certifications complémentaires sont d'ores et déjà disponibles sur le site de l'académie de Strasbourg :

<https://www.ac-strasbourg.fr/certifications-enseignants-de-l-education-nationale-122111>

Vous trouverez également, en ligne sur le site académique « Lettres », les rapports de jury des sessions antérieures des certifications complémentaires CAV, LCA et FLS.

Formation continue - L'École académique de la Formation continue

L'offre de formation, en candidature individuelle, est dorénavant accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau *via* le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées sous l'appellation « cycles de formation » (avec une entrée « métier ») ou aux futures formations inter-catégorielles dénommées « parcours de formation » qui vont se déployer progressivement, notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs. Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription », lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera *via* l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques. Nous vous invitons à vous inscrire nombreux aux formations proposées. Cette offre sera complétée, comme auparavant, par les formations locales ou à public désigné.

Chargés de mission d'inspection

Nous adressons nos plus sincères remerciements à Claire CAKPO, Elodie DALY et à Marie WIEDER, qui ont travaillé à nos côtés en tant que chargées de mission et qui ont pris une part active à l'accompagnement des professeurs et à la vie de notre discipline dans l'académie.

Pour l'année scolaire qui s'ouvre, notre équipe de chargés de mission d'inspection sera composée, cette année, de sept professeurs : Éric DANGEL, Alexandra LAGIES, Micol MARCINNO, Cécile MERCKEL, Lucie PENARRUBIA, Christelle STRUB et Manon UHRING.

Contact avec les IA-IPR de lettres

Nous vous informons régulièrement *via* les listes de diffusion ou au moyen de messages électroniques de l'actualité de notre discipline. Ces courriels sont envoyés à l'adresse professionnelle académique.

Il vous est possible de nous écrire à l'adresse générique ia-ipr.lettres@ac-strasbourg.fr

Vous trouverez en annexe la répartition des dossiers entre les cinq IA-IPR. La répartition des établissements est jointe à ce courrier.

Les IA-IPR de Lettres



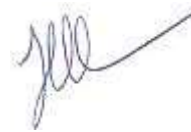
Ch. Bouchoucha



J.-P. Grosset-Bourbange



A. Hugenell



H. Martinet



V. Rietz

Annexe : Répartition des dossiers entre les IA-IPR

Pièce jointe : Répartition des établissements entre les IA-IPR

Répartition des dossiers entre les IA-IPR

Dossiers disciplinaires (pilotage des enseignements, formation continue)	Lecture, écriture	Agnès HUGENELL
	Oral	Hélène MARTINET
	Maîtrise de la langue	Valentin RIETZ
	Langues et cultures de l'Antiquité Français et culture antique	Christophe BOUCHOUCHA Valentin RIETZ
	Humanités, littérature et philosophie	Valentin RIETZ
	Cinéma-audiovisuel	Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE
	Théâtre	Christophe BOUCHOUCHA
	Numérique	Valentin RIETZ
Pilotage des examens	DNB	Valentin RIETZ Agnès HUGENELL
	EAF	Hélène MARTINET
	Baccalauréat franco-allemand	Valentin RIETZ
	Baccalauréat européen	Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE
	Spécialité HLP	Valentin RIETZ
	Spécialité LLCA	Christophe BOUCHOUCHA / Valentin RIETZ
	Spécialité CAV	Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE
	Spécialité Théâtre	Christophe BOUCHOUCHA
	Grand Oral	Hélène MARTINET
	BTS	Agnès HUGENELL
	DELFS	Hélène MARTINET
	CFG	Hélène MARTINET
	Abibac	Christophe BOUCHOUCHA
	Certifications complémentaires	LCA
Cinéma-audiovisuel		Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE
Théâtre		Christophe BOUCHOUCHA
Français langue seconde		Hélène MARTINET
Concours internes	CAPES interne	Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE Éric DANGEL (coordination)
	Agrégation interne (LM)	Agnès HUGENELL Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE Cécile MERCKEL (coordination)
	Agrégation interne (LC)	Christophe BOUCHOUCHA Valentin RIETZ Nicolas BANNIER (coordination)
Formation initiale, relations IPR/INSPE Suivi des professeurs stagiaires		Valentin RIETZ Selon répartition communiquée aux tuteurs.
Professeurs contractuels	Recrutement	Christophe BOUCHOUCHA Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE Agnès HUGENELL Hélène MARTINET Valentin RIETZ
	Suivi	LM : selon répartition des établissements entre les IA-IPR LC : Christophe BOUCHOUCHA / Valentin RIETZ
	Formation	Valentin RIETZ
Missions transversales	Accueil et scolarisation des élèves allophones (CASNAV)	Hélène MARTINET
	Prévention de l'illettrisme	Hélène MARTINET
	Plan français	Agnès HUGENELL
	Devoirs faits	Agnès HUGENELL
	Évaluations nationales	Agnès HUGENELL
Mobilité internationale, Écoles européennes		Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE